

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Innovons Ensemble » :
Retis lance le concours national de création d'entreprises
innovantes pour les étudiants qui associent différentes compétences

Le 16 novembre, sera lancé la deuxième édition du concours national « **Innovons ensemble** » organisée par Retis. Ce concours national est conçu autour d'une initiative unique et originale : **réunir des étudiants de toutes formations, au sein d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, afin de développer un projet de création d'entreprise innovante.**

L'objectif du concours : promouvoir l'esprit d'entreprendre et d'innovation auprès des jeunes et favoriser la mixité des compétences. Ainsi, des étudiants répartis dans toute la France et issus d'horizons divers collaboreront pendant 4 mois, pour développer un projet de création innovant. Les équipes seront composées au minimum de deux profils différents, issus de filière technologique, scientifique, économique ou encore artistique. Autonomes et responsables, les participants devront faire preuve d'esprit d'équipe, d'écoute et d'adaptabilité pour maximiser les compétences de chacun... **Une démarche unique pour un concours de création d'entreprise.**

Un jury composé de professionnels de l'accompagnement à la création, d'acteurs de l'innovation et de représentants d'établissements d'enseignement supérieur départagera 18 candidatures sélectionnées. **Cinq catégories de prix** (chacun doté de 5000€ minimum) soit plus de 40 000€ de prix, seront attribués, dont le **prix « Esprit d'entreprendre »**, récompensant les équipes qui auront le mieux exploité les compétences de leurs membres pour leur business plan, le **prix « Création d'entreprise »** attribué aux projets les plus aboutis dans le processus de création d'entreprise, les « **Coups de cœur** » primant trois bonnes idées ou encore le **prix « Collaboration avec la recherche publique »** pour un projet incluant la recherche publique, et pour finir un nouveau prix, le **prix « Pédagogie innovante »** qui récompense le professeur pour son accompagnement du projet.

Les prix seront décernés en mai 2010 en présence des étudiants et des partenaires du concours.

Ce 2^{ème} concours de l'entrepreneuriat des jeunes bénéficie du soutien du ministère de l'économie, de l'emploi et de l'industrie, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'APCE, France Initiative, la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférences des Présidents d'Université, France Angels, Réseau entreprendre, Oséo et les Maison de l'entrepreneuriat. **Ce concours sera lancé par Hervé Novelli et Valérie Péresse à l'occasion de la fête de l'entrepreneur le 16 novembre 2009.**

Contacts :

Marceline Prêteux, Retis, m.preteux@retis-innovation.fr, Tel : 03 25 83 21 88

Adele Boyé, LA Communication, adele@lacomunication.fr, Tel : 01 42 74 55 61

www.innovons-ensemble.com

www.retis-innovation.fr